

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 88 (2000)

Heft: 1443

Artikel: Japon : en seouvenir des "femmes du réconfort"

Autor: Guénette, Louise

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Japon

En souvenir des « femmes du réconfort »



Deux femmes dans une ruelle de Séoul. Elles portent le vêtement traditionnel, dont le blanc est la couleur dominante (qui est aussi la couleur de deuil chez les bouddhistes).

La Fédération des femmes du Québec (FFQ), à l'origine de la Marche mondiale des femmes, a publié une mosaïque de textes¹ « en hommage aux luttes des femmes du monde ». Nous vous proposons une des composantes de cette mosaïque.

Louise Guénette

Entre 1931 et 1945, l'armée impériale du Japon offre à ses soldats des « femmes du réconfort ». Coréennes, Chinoises, Philippines, Indonésiennes, Birmanes, Hollandaises, Japonaises... Ces jeunes femmes proviennent des colonies japonaises, des territoires occupés par les Japonais ou du Japon même. On les a enlevées pour qu'elles servent d'esclaves sexuelles aux soldats. Leur nombre pourrait s'élever à 200 000. Plusieurs de ces femmes sont tuées ou meurent des suites de maladies sur les bases militaires. Après la guerre, des survivantes retournent dans leur pays, mais peu dans leur famille. Honteuses, elles se taisent et évitent de demander de l'aide.

50 ans plus tard...

Ce n'est qu'en 1991 qu'elles dénoncent publiquement les crimes commis. Le gouvernement japonais, tout en admettant son implication, ne les considère pas comme

des victimes; il refuse d'assumer toute responsabilité légale et de verser toute compensation. Encore une fois, on piétine la dignité de ces femmes. En mars 1994, en préparation au Tribunal asiatique sur les droits humains des femmes, le réseau japonais *Violence Against Women in War Network* participe à une grande vigile nocturne pour toutes les femmes victimes de violences sexuelles, aussi bien les exploitées du trafic sexuel moderne que les femmes du réconfort. On dépose des fleurs blanches près des listes de noms de femmes asiatiques sacrifiées à des fins sexuelles au Japon ou ailleurs. On descend dans les rues avec des chandelles à la main en brandissant des bannières qui proclament *Stop Trafficking in Women* ou *Remember Women Victims of Sexual Violence*.

Un Tribunal pour les crimes de guerre contre les femmes

En 1998, la situation politique au Japon laisse peu d'espoir aux femmes du réconfort

de recevoir compensation. Qui plus est, la Cour criminelle internationale n'est pas encore opérationnelle; de toute façon, celle-ci ne traitera pas de crimes commis dans le passé. C'est pourquoi les militantes de *Violence Against Women in War* ont lancé l'idée d'un grand Tribunal international pour les crimes de guerre contre les femmes (*Women's International War Crimes Tribunal*), qui se tiendra en décembre de cette année. On y rendra justice, entre autres, aux femmes du réconfort. Cette reconnaissance publique est essentielle pour que ces dernières puissent retrouver leur dignité. Au-delà de leur propre histoire, elles réclament également que cessent les crimes de guerre contre les femmes et que l'on mette un terme à l'impunité des responsables. Enfin, c'est la guerre en soi et toute violence envers les femmes qu'il faut abolir.



L'histoire de Yun

« Mon grand-père faisait partie du mouvement pour l'indépendance de la Corée. Pendant le mois de mars, je travaillais aux champs avec d'autres membres de ma famille, ma grand-mère s'occupait des vaches et ma mère préparait le repas dans la cuisine. Un leader du village et des soldats japonais sont venus et ont pris mon grand-père pour le torturer. Je suis allée me cacher dans la maison. Mais un soldat m'a trouvée et m'a mise de force dans leur camion. Il y avait déjà une soixantaine de jeunes filles. On nous a emmenées dans un petit village près d'Osaka, au Japon, dans une base militaire. Et là, des soldats me violaient. »

Yun Soo-Man, 66 ans

1. Pas à pas pour changer le monde, Marche mondiale des femmes en l'an 2000 - Fédération des femmes du Québec, 2000.